

THÉÂTRE SAINT-LOUIS - SPECTACLES ET TARIFS SAISON 2024-2025

DATES (À titre informatif)	SPECTACLES	COMPAGNIES/PRODUCTIONS (À titre informatif)	TARIFS	TYPES DE CONTRAT	SPÉCIFICITÉ
10 et 11/10/2024	Les Fo' Plafonds	Encore un Tour	D	Co-réalisation	non
15/10/2024	Alex Vizorek	Encore un Tour	C	Co-réalisation	non
17/10/2024	Big Mother	Les Béliers en tournée	D	Cession	non
05/11/2024	Faada Freddy	Caramba Culture Live	C	Co-réalisation	♥
07/11/2024	Klek Entos	Ki m'aime me suive	C	Co-réalisation	non
13/11/2024	Fair-Play	Les Productions de l'explorateur	E	Cession	non
20 et 21/11/2024	Artémis l'insoumise	Ilot 135	J	Cession	hors Abonnement
21/11/2024	Chers parents	Arts Live Entertainment	C	Cession	non
27 et 28/11/2024	Blizzard	Encore un tour	D	Cession	non
01/12/2024	Voyage en Italie – ONPL	Syndicat Mixte de l'Orchestre National des Pays de la Loire	C Médiation	Cession	♥
05 et 06/12/2024	Les fourberies de Scapin	Théâtre Kléber-Méleau	D Médiation	Partenariat Anjou Théâtre	♥
10/12/2024	Nawel Madani	Alkémia Diffusion	C	Co-réalisation	non
11, 12 et 13/12/2024	Bye bye Tchip Tchip	Ioul Musique	J	Cession	hors Abonnement
12/12/2024	Oublie-moi	Atelier Théâtre Actuel	D	Cession	non
17/12/2024	Casse-Noisette	Compagnie Blanca Li	C	Cession	non
20/12/2024	L'amour chez les autres	Pascal Legros Organisation	A	Co-réalisation	non
09/01/2025	La note	Arts Live Entertainment	A Spéciale	Co-réalisation	hors Abonnement
14, 15 et 17/01/2025	Mille francs de récompense	Théâtre Régional des Pays de la Loire	G	Convention TRPL	♥
19/01/2025	Michaël Gregorio	Ruq Spectacles	A	Cession	non
05, 06 et 07/02/2025	Moustique et bout de ficelle	Théâtre de l'Equinoxe	J	Cession	A TAAABLE !
05 et 06/02/2025	Lux	Cie La Vouivre	J	Cession	A TAAABLE !
25/02/2025	Les gros patinent bien	Ki m'aime me suive	D	Cession	non
27/02/2025	Piège pour un seul homme	Arts Live Entertainment	A	Co-réalisation	non
05/03/2025	Paul Mirabel	Alkémia Diffusion	B	Co-réalisation	non
08/03/2025	Chopin – ONPL	Syndicat Mixte de l'Orchestre National des Pays de la Loire	C Médiation	Cession	non
13/03/2025	Justina Lee Brown	On the road again production	E	Co-réalisation	Cup of Blues ♥
18/03/2025	L.E.J	Very Group	D	Cession	non
21/03/2025	Le syndrome de l'oiseau	Acte 2	B Médiation	Cession	♥
25/03/2025	Aterballetto	Delta danse	B Médiation	Cession	non
26 et 27/03/2025	Glouglou ou le chant de l'eau	Cie Tafftas	J	Cession	hors Abonnement
27/03/2025	Camille	UNI-T	A	Cession	non
01 et 02/04/2025	Humans 2.0	Book your show	D	Cession	♥
23/04/2025	Car/Men	Quartier Libre	C	Co-réalisation	non
25/04/2025	Téléphone-moi	Fouc Théâtre	E	Cession	♥
29/04/2025	Gabi Hartmann	Asterios	E	Partenariat JdV	♥
06/05/2025	Le cercle des poètes disparus	Jean-Marc Dumontet Production	A	Cession	non

THÉÂTRE SAINT-LOUIS

SAISON 2024/2025

Grille tarifaire des spectacles

TARIF	A Spéciale	A	B	B Médiation	C	C Médiation	D	D Médiation	E	F	G	H	I	J	Z
Tarif plein	42 €	40 €	35 €	35 €	30 €	30 €	26 €	26 €	23 €	20 €	18 €	15 €	10 €		42 €
Tarif réduit	40 €	38 €	33 €	33 €	28 €	28 €	24 €	24 €	21 €	18 €	16 €	13 €	8 €	5 €	40 €
Tarif très réduit		28 €	23 €	23 €	18 €	18 €	14 €	14 €	11 €	10 €	9 €	9 €	5 €		
Tarif spécifique		25 €	20 €	20 €	15 €	15 €	11 €	11 €	8 €	7 €	6 €	6 €	2 €		
Tarif dernière minute		10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €						
Tarif médiation		25 €	20 €	15 €	15 €	7 €	10 €	14 €	9 €	8 €	5 €	5 €	5 €	4 €	
Tarif famille														15 €	
Abonnement	Agglo		35 €	30 €	30 €	25 €	25 €	21 €	21 €	18 €	15 €	11 €	10 €	6 €	
	Hors Agglo		38 €	33 €	33 €	28 €	28 €	24 €	24 €	21 €	18 €	16 €	13 €	8 €	37 €
	Très réduit		25 €	20 €	20 €	15 €	15 €	11 €	11 €	9 €	8 €	7 €	7 €	5 €	

Frais annexes :

- Frais de gestion vente Web (par panier) : 1 €
- Duplicata de billet (par billet) : 1 €

THÉÂTRE SAINT-LOUIS SAISON 2024/2025

Modalités tarifaires

❶ MODALITÉS GÉNÉRALES DE LA BILLETTERIE :

- Dans le cadre de la saison du Théâtre Saint-Louis, il est proposé des abonnements et de la billetterie individuelle. Le premier jour de mise en vente des billets individuels, chaque spectateur ne peut retirer que 4 billets au maximum par spectacle choisi. Les billets ne sont ni remboursables, ni échangeables, sauf en cas d'annulation du spectacle.
- Les réservations des spectacles sont ouvertes aux dates indiquées dans le programme. Pour les réservations de groupes, le règlement des places doit être effectué au plus tard 1 mois après la date de réservation. Dans tous les cas, le règlement doit intervenir, au minimum, 8 jours avant la date du spectacle.
- Pour les tarifs réduits, tarifs très réduits, abonnements Agglomération, abonnements très réduits et passeports nouveaux choletais, un justificatif est indispensable pour pouvoir bénéficier, à titre personnel, de cet avantage tarifaire. Ce justificatif pourra être demandé à tout moment (lors du retrait des billets, lors de l'accès en salle...)
- Les modalités et tarifs sont applicables sauf clause(s) contractuelle(s) particulière(s) liant Cholet Agglomération aux producteurs.

❷ MOYENS DE PAIEMENT :

- espèces,
- chèque,
- carte bancaire,
- chèque culture,
- prélèvement automatique,
- virement,
- mandat administratif,
- E-Pass jeunes délivré par le Conseil Régional,
- Pass Culture délivré par l'État,
- bon cadeau du Théâtre Saint-Louis.

⑥ BILLETTERIE INDIVIDUELLE :

TARIF PLEIN		
BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Tout public	/	Ouverture simultanée sur le Web et au guichet

TARIF RÉDUIT		
BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Carte CNAS, CEZAM	Carte ou attestation en cours de validité	Justificatif obligatoire
Spectateurs de 60 ans et plus	Pièce d'identité	
Abonnés TSL et autres structures partenaires (Jardin de Verre, Espace Senghor et Scènes de Pays)	Carte d'abonné en cours de validité	
Spectateurs de " A Cup of Blues "	Billet acheté dans le cadre " A Cup of Blues "	Un billet acheté dans l'une des trois autres structures partenaires permet de bénéficier du tarif réduit sur l'ensemble des concerts de " A Cup of blues ".
Membre d'un groupe constitué	/	Groupe à partir de 10 personnes achetant leur place en même temps pour un même spectacle.

TARIF TRÈS RÉDUIT		
BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Spectateurs de moins de 25 ans	Pièce d'identité ou livret de famille	Justificatif obligatoire
Étudiants	Carte d'étudiant	
Demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA	Avis de situation ou avis de paiement, ou justificatif RSA, actualisés depuis moins de 2 mois	
Bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés	Avis de notification de l'AAH ou attestation de la structure d'hébergement datant de moins de 2 mois	
Professionnels bénéficiant d'une détaxe	/	En complément d'invitations, il pourra être proposé, à la discrétion du Directeur du Théâtre, des places au tarif très réduit appelées détaxes.

TARIF SPÉCIFIQUE		
BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Spectateurs assis aux places allant de W2 à W32 et W1 à W31	/	En raison de la mauvaise visibilité, ces places bloquées peuvent être vendues, uniquement au guichet et seulement si le spectacle est complet.

TARIF DE DERNIÈRE MINUTE

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Spectateurs de moins de 25 ans	Pièce d'identité ou livret de famille	Tarif unique, appliqué uniquement 1h avant la représentation, dans la limite des places disponibles et hors co-réalisations, sur présentation du justificatif.
Étudiants	Carte d'étudiant	

TARIF FAMILLE

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Tout public	/	Uniquement pour le tarif J. Jusqu'à 6 billets par séance avec 2 adultes maximum. Seulement au guichet et avec achat en seule fois.

TARIF MÉDIATION

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Scolaires et groupes constitués	Liste des participants validée par le service médiation	Destiné aux groupes d'élèves des établissements d'enseignement (Scolaires, CRD, École d'Arts du Choletais, La Fabrique Chorégraphique...) sur certains spectacles, dans le cadre d'une démarche d'école de spectateurs.

④ ABONNEMENT :**ABONNEMENT**

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Abonnés Agglomération	Justificatif de domicile	L'abonné peut réserver ses places pour les spectacles de son choix sur le Web ou au guichet.
Abonnés hors Agglomération	/	L'abonnement permet à son titulaire de bénéficier de places au tarif abonné pour 4 spectacles ou plus de la saison, dont un sera obligatoirement choisi dans la gamme " coup de cœur ". Sur présentation de la carte d'abonnement, son titulaire bénéficie du tarif abonné sur l'ensemble des autres spectacles de la saison non complets à l'abonnement. Si les spectacles sont complets à l'abonnement, l'abonné bénéficie alors du tarif réduit. Le titulaire d'un abonnement bénéficie du tarif réduit dans les autres lieux culturels partenaires (Jardin de Verre, Espace Senghor et Scènes de Pays).

ABONNEMENT TRÈS RÉDUIT

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Spectateurs de moins de 25 ans	• Pièce d'identité ou livret de famille	L'abonné peut réserver ses places pour les spectacles de son choix sur le Web ou au guichet. L'abonnement très réduit permet à son titulaire de bénéficier de places au tarif abonné très réduit pour 3 spectacles ou plus de la saison, dont un sera obligatoirement choisi dans la gamme " coup de cœur ". Sur présentation de la carte d'abonnement, son titulaire bénéficie du tarif abonné très réduit sur l'ensemble des autres spectacles de la saison non complets à l'abonnement. Si les spectacles sont complets à l'abonnement, l'abonné bénéficie alors du tarif très réduit. Le titulaire d'un abonnement bénéficie du tarif réduit dans les autres lieux culturels partenaires (Jardin de Verre, Espace Senghor et Scènes de Pays).
Étudiants	• Carte d'étudiant	
Demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA	• Avis de situation ou avis de paiement ou justificatif RSA, actualisés depuis moins de 2 mois	
Bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés	• Avis de notification de l'AAH ou attestation de la structure d'hébergement datant de moins de 2 mois	

🕒 GRATUITÉS :

BILLETS INVITÉS ET ÉXONÉRÉS

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Monsieur le Maire/Président de Cholet Agglomération	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison
Monsieur le 1 ^{er} Vice-Président de Cholet Agglomération	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison
Monsieur le Vice-Président de Cholet Agglomération en charge de la culture	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison
Membres du Bureau / Cholet Agglomération	/	2 places pour 1 des spectacles de la saison sauf ceux en co-réalisation et Jeune Public (selon la liste validée par le Vice-Président de Cholet Agglomération en charge de la Culture)
Membres de la Commission Culture / Cholet Agglomération	/	2 places pour 1 des spectacles de la saison sauf ceux en co-réalisation et Jeune Public (selon la liste validée par le Vice-Président de Cholet Agglomération en charge de la Culture). Selon les places restant disponibles et sur certains spectacles uniquement, il pourra être proposé des invitations supplémentaires.
Directeur de Cabinet	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison sauf ceux en co-réalisation et Jeune Public

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES À FOURNIR	MODALITÉS PARTICULIÈRES DE FONCTIONNEMENT
Directeur Général des Services	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison sauf ceux en co-réalisation et Jeune Public
Directeurs Généraux Adjointes et Directeur Général des Services Techniques de la Ville de Cholet et de Cholet Agglomération	/	2 places pour 2 des spectacles de la saison sauf ceux en co-réalisation et Jeune Public
Directeur de la Culture	/	2 places pour chacun des spectacles de la saison
Invités du Vice-Président de Cholet Agglomération en charge de la Culture	/	150 places par saison sauf pour les spectacles en co-réalisation
Productions des spectacles	/	Selon contrats ou conventions
Partenaires	/	Selon conventions
Presse	/	2 places par presse pour chacun des spectacles de la saison
Accompagnateurs de groupes	/	<p>- Pour les séances spécifiquement organisées pour les scolaires ou les spectacles Jeune Public, il sera accordé une place gratuite pour l'accompagnateur d'un groupe de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 enfants pour les crèches, • 4 enfants des classes maternelles, IME, IMP et CLIS, • 8 enfants pour les écoles primaires et ULIS, • 10 élèves pour les collèges, lycées ; <p>- Pour les séances tout public, ouvertes aux groupes d'élèves/étudiants, aux groupes d'enfants mineurs, il sera accordé une place gratuite accompagnateur par tranche de 10 élèves, hors spectacles en co-réalisation,</p> <p>- Pour les groupes constitués de personnes en situation de handicap, le nombre d'accompagnateurs sera défini avec les éducateurs concernés.</p>
Passeports nouveaux choletais	Sur présentation du coupon	Ce dispositif n'est pas accessible aux spectacles en co-réalisation.
Places CCAS/CIAS	Liste des participants	Des places gratuites pour certains spectacles de la saison pourront être proposées au CCAS/CIAS, en fonction de la jauge restant disponible dans la salle. Le CCAS/CIAS en définira les bénéficiaires. Ce dispositif n'est pas accessible aux spectacles en co-réalisation.
Invités du Théâtre Saint-Louis	/	Pour chacun des spectacles de la saison (sauf ceux en co-réalisation), le Directeur du Théâtre Saint-Louis peut attribuer des places gratuites dont le nombre n'excède pas 5 % du nombre de places disponibles. Ces dispositions incluent, notamment, les places jeux/concours diffusées à des fins promotionnelles.
Invités professionnels	/	Sur demande, en fonction des places restant disponibles (sauf spectacles en co-réalisation), après validation du Directeur du Théâtre Saint-Louis.
Personnel permanent du Théâtre Saint-Louis	/	En fonction des places disponibles, 1 place pour chacun des spectacles de la saison sauf spectacles en co-réalisation.
Personnel vacataire, intermittents	/	En fonction des places disponibles, 2 places pour un spectacle de la saison (ou 1 place pour deux spectacles) sauf spectacles en co-réalisation.